

Hazebrouck, le 18 juin 2010



Mesdames, messieurs les membres du conseil de quartier

Direction générale des services

VL-DN-10-014

OBJET : Compte rendu du conseil de quartier du 26 mai 2010

Présents : Mesdames Isabelle BOUTEZ, Catherine DEPELCHIN, Martine BAES, Sylvie DELCOURT, Catherine MURA, Danièle ROUSSEL. Messieurs Michel LABITTE, Philippe BOULOGNE, Jean-Marc DANIEL, Thierry HEUGUEBART, Patrick LERMYTTE, Marcel NOTEBART, Francis MAHIEUX, Bernard SPYCHALA, Bernard VERKRUYSSSE.

Excusés : Madame Nathalie DJANFFAR, messieurs Alain DUBOIS et Marc DELMOTTE.

Accueil des participants par Michel LABITTE, président du conseil de quartier.

Celui-ci présente et remercie pour leur présence :

Monsieur WILLAEY, Adjoint au Maire chargé de l'Agenda 21,
Monsieur BRAHIMI, Conseiller Municipal délégué à la vie des quartiers,

Monsieur PRUD'HOMME, directeur général adjoint en charge des services techniques et de l'urbanisme,

qui ont été invités ce soir afin de pouvoir apporter le maximum d'informations sur la présentation qui sera faite des propositions de renaturation des zones du Loose Veld et Zween Pleck.

Avant de procéder à l'ouverture des débats, le compte-rendu du dernier conseil de quartier est approuvé à l'unanimité.

Il est également précisé qu'un autre conseil de quartier aura lieu le 17 juin, à 20 heures dans cette même école, afin de présenter au conseil (ainsi qu'à celui de la Haute Loge) le projet de réalisation d'une résidence aux abords de la rue Verlyck.

Par ailleurs, les propositions de circulation faites lors du dernier conseil ont bien été transmises à la société Céryx. Elles ont été traitées par celle-ci et devraient faire l'objet d'un retour auprès des services municipaux et des habitants prochainement.

Depuis des années, les zones naturelles du Loose Veld et du Zween Pleck apportent plus de désagréments que de satisfactions de la part des habitants.

Suite aux remarques apportées lors des premiers conseils de quartier ; afin de valoriser ces zones, de contribuer au retour de la biodiversité dans la ville (comme annoncé lors de la campagne électorale) et que ces zones deviennent réellement attractives, la ville a pour ambition de les rendre plus accessibles et plaisantes en y créant des espaces de renaturation.

Le terrain situé au cœur des parcelles construites du Loose Veld s'y prête parfaitement car il s'agit d'un espace vert, relativement laissé à l'abandon depuis quelques années (et utilisé à des fins personnelles, des sorties privées y ayant été aménagées notamment) ou comme lieu de rencontres nocturne (parfois peu fréquentables, mais où la police n'intervient que très rarement).

Sur ce point, une demande des habitants y est forte et permettrait de construire un projet participatif intéressant, en impliquant et sensibilisant le maximum de partenaires (des enfants scolarisés dans le quartier, jusqu'aux membres du CANM, tout proche).

Ce projet permettrait également de limiter les impacts biologiques en réduisant les risques d'inondations (un projet similaire est en cours, également, avec le Lycée des Flandres et l'association Céfir dans le secteur de la rue du Milieu).



Le projet sollicite une implication des habitants afin d'en faire un espace vivant et aménagé par tous, et non d'en faire une parcelle figée, et sous forme de nature morte. Les habitants sont sollicités, entre autres, pour proposer différentes essences d'arbres et arbustes, par exemple, tout en se basant sur des essences locales afin de développer la biodiversité naturelle de la région.

Certains conseillers de quartiers s'inquiètent sur la viabilité car un projet (a priori) similaire avait été lancé lors de la création du lotissement, le terrain avait alors été victime de saccage.

Il a bien été entendu que ce secteur devra être sécurisé (fermeture de la parcelle la nuit, par exemple) afin de ne pas subir les mêmes affres, et il est à espérer que, si les habitants (comme les structures associatives environnantes) participent, ce projet aura plus de chance de vivre et évoluer positivement que par le passé (où le lotisseur n'avait pas impliqué les acteurs locaux).

L'évocation de déplacer ce projet sur le champ bordé par les rues Maeght, Rubens, Van Gogh et Picasso est soulevé, afin de le rendre visible par tous les habitants, qu'il ne soit pas enfermé entre des maisons et donc rester un possible lieu « d'insécurité ».

Toutefois la municipalité préfère (pour l'instant) :

- ✓ arborer un terrain déjà végétalisé, sur lequel elle a été interpellée pour régler des problèmes jusqu'alors non solutionnés,
- ✓ qui plus est difficilement constructible (de part sa forte humidification) ;

que :

- ✓ d'aménager un terrain viabilisé,
- ✓ qui pourrait être loti (sur un principe de gestion différenciée, avec trame verte pour le traverser, etc.).

Néanmoins, cette « solution de repli » (si le projet du Loose Veld n'apparaissait pas comme une réussite) n'est pas du tout à négliger.

Cette remarque est comprise par les habitants, même s'ils insistent sur la nécessité de sécuriser cette parcelle, tant vis-à-vis des intrusions des personnes étrangères au quartier, que de certains habitants s'étant plus ou moins appropriés cet espace commun pour leur intérêt personnel.

Les habitants proposent également, afin de faire vivre cet espace, de créer un sentier piétonnier, un chemin de découverte, et qu'il devienne donc un réel lieu de promenade. Il est entendu que la mare qui y serait aménagée (afin notamment de supprimer l'effet d'envasement et d'eaux stagnantes) serait sécurisée et valorisée, avec une pente douce pour sécuriser la zone, etc.

Un conseiller demande si un projet similaire ne pourrait être prévu sur le terrain de sports à l'abandon de la rue Jacques Brel.

L'idée aurait pu en effet être retenue mais la commune se doit de définir les axes prioritaires et le financement de ces chantiers et, contrairement au Loose Veld et au Zween Pleck (qui sera présenté dans la suite de la réunion), ce terrain n'est pas aménageable en l'état car recouvert de cailloux et de ternaie, ce qui nécessite un lourd travail de préparation du terrain pour l'arborer. Mais il ne faut effectivement pas oublier cet espace qui permettra de créer une « trame verte » traversant le quartier du nord-ouest au sud-est.

Le projet situé à proximité du Zween Pleck aurait un aspect plus « sauvage » avec la création de pâturage, de vergers de maraude (un conseiller propose cette opportunité initiée sur le littoral et qui attire énormément de familles les week-end de récoltes), de fauches tardives, de haies et la sauvegarde de plantes sauvages existantes.



Des conseillers proposent la plantation d'épineux, ou l'installation de tourniquets, qui pourraient éviter que les lieux ne soient dégradés par des intrusions intempestives de véhicules. Par ailleurs, les animateurs « prévention jeunesse » de la ville pourraient rencontrer les jeunes « divagant » dans le secteur afin que ce secteur ne soit pas détérioré.

L'idée de création de jardins-ouvriers dans le secteur pourrait également compléter l'utilisation de ce terrain, afin de sensibiliser un nouveau public à la gestion différenciée des zones vertes et à la culture biologique (la demande d'ouvertures supplémentaires de terrains de ce genre étant, en plus, très forte).

Afin d'inciter les habitants à se mobiliser sur ces différents projets, il est demandé (en complément des réunions d'information initiées dans les centres d'animation) que des tracts et informations locales soient diffusés afin de ne pas se baser uniquement sur les organes de presse locaux (non lus par tous les hazebrouckois).

Il est également remarqué que l'information des usagers sur ces réunions ou projets n'est pas toujours optimale, et qu'il faudrait réfléchir à d'autres moyens que les médias et « Hazebrouck magazine ».

Le président du conseil de quartier confirme que différents projets de communication visuelle en ville sont à l'étude et devraient voir le jour dans les prochains mois.

Les sujets mis au débat étant clos, la séance est levée par le président.



**Le président du conseil de quartier
de la Creule et de l'Hoflandt,**

Michel LABITTE.